

Développer des dispositifs d'insertion professionnelle pour les personnes placées sous main de justice

Profil(s) des stagiaires

Les acteurs de l'insertion professionnelle des PPSMJ : ministère de la justice (établissement pénitentiaire, SPIP, DISP, PJJ, SJ), partenaires institutionnels (éducation nationale, pôle emploi...), organismes de formation, entreprises, associations...

Prérequis

Aucun

Enjeux

L'insertion professionnelle des personnes détenues connaît un nouvel essor avec la création de l'agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous-main de justice (ATIGIP). L'orientation professionnelle, le travail et la formation professionnelle représentent un levier essentiel de lutte contre la récidive et de réinsertion durable.

L'objectif de cette formation est de permettre à l'ensemble des acteurs internes et externes au ministère de la justice de créer, dans une dynamique partenariale, les dispositifs d'insertion professionnelle au profit des personnes placées sous main de justice.

Objectifs Pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les acteurs de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice (PPSMJ), leurs missions et leurs enjeux
- Identifier les dispositifs d'insertion professionnelle des PPSMJ
- Co construire des dispositifs d'insertion professionnelle dans le cadre de cas pratiques au profit des PPSMJ

Programme

Lundi : Mise au point

- Introduction de la semaine de formation
- Recueil des connaissances communes sur les dispositifs d'insertion professionnelle pour les PPSMJ
- Benjamin Guichard, chef du service des politiques et de l'accompagnement vers l'emploi, ATIGIP
- Distribution des projets à réaliser par groupe au cours de la semaine
- Outils de l'insertion professionnelle : guide et plateforme Ipro 360° (par Matthieu Philippe, chef de projet Ipro 360°)

Mardi : Parcours d'insertion professionnelle

Déplacements sur sites (4 groupes sur 4 sites différents)

- Matin : ...en milieu fermé (établissement pénitentiaire)
- Après-midi : ...en milieu ouvert (SPIP ou SIAE ou TIG ou EA)

Mercredi : Orientation et formation professionnelle

- Table ronde 1 : Orientation professionnelle / thème et professionnels en fonction de l'actualité
- Travaux sur les projets en sous-groupes

Référence (N° Harmonie) :
51002109

Date limite d'inscription :
Le 07/04/2023

Durée : 4 jours

Dates :
Du 05/06/2023 (14h) au
09/06/2023 (12h)

Horaires :
Lundi : 14h00-18h00
Mardi : 8h-18h
Mercredi: 8h30-12h30/14h00-17h30
Jeudi: 8h30-12h30/14h00-17h30
Vendredi : 8h30 à 12h00
*horaires susceptibles d'être modifiés

Lieu de formation : Énap
440 avenue Michel Serres
CS 10028 47916 AGEN cedex

Intervenants :
ATIGIP
Partenaires de l'ATIGIP

Modalités d'inscription :
Agents du MJ : s'inscrire via le Portail SIRH Harmonie
Autres stagiaires : Contacter of.énap@justice.fr

Modalités de sélection :
Fiche d'inscription et de motivation.
La sélection est effectuée à partir du 17/04/2023.
Le groupe sera constitué pour moitié d'agents pénitentiaires et pour moitié de partenaires (en essayant de sélectionner un stagiaire par typologie de partenaires listée dans la rubrique « profil(s) des stagiaires » ci-dessus)

Nombre de places : 16

100% des stagiaires ayant suivi la formation sont satisfaits ou très satisfaits

- Travaux sur les projets en sous-groupes
- Table ronde 2 : Formation professionnelle / thème et professionnels en fonction de l'actualité

Jeudi : **Travail et accompagnement vers l'emploi**

- Table ronde 3 : Travail/ thème et professionnels en fonction de l'actualité
- Travaux sur les projets en sous-groupes
- Travaux sur les projets en sous-groupes
- Table ronde 4 : L'accompagnement vers l'emploi / thème et professionnels en fonction de l'actualité

Vendredi : projets et avenir

- Présentation des projets des stagiaires
- Seconde partie matinée : L'avenir de l'insertion professionnelle des PPSMJ (Directeur de l'ATIGIP)

Modalités et moyens pédagogiques

Apports didactiques, cas pratiques, échanges de bonnes pratiques, déplacement sur site

Documentation

Des documents ressources seront remis aux stagiaires via la plateforme numérique Moodenap

Modalités d'évaluation

- Évaluation des acquis : Au regard des travaux de groupe présentés le vendredi matin
- Évaluation de satisfaction par questionnaires écrits et bilans oraux
- Evaluation des effets de la formation par questionnaire de la valeur d'usage dans les 6 mois suivant la formation pour vérifier l'efficacité de la formation et l'atteinte des objectifs

A l'issue de la formation, une attestation d'assiduité et une attestation de formation seront remises à chaque stagiaire

Responsable de formation :
kathy.ftais@justice.fr
05.53.98.92.10

Assistante de formation :
amandine.nock@justice.fr
05.53.98.90.27

Correspondant handicap :
Jennie.koucha@justice.fr